

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 8 janvier 2008

Le Conseil Municipal de la Commune de THOIRY :

- * **Autorise** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour la création de la 8^{ème} classe aux Tourterelles.
- * **Autorise** Madame le Maire à signer l'ensemble du marché des travaux d'eaux pluviales (tranche ferme + tranche conditionnelle) avec l'entreprise PELICHET Albert S.A, pour un montant s'élevant à 185 430,48 € TTC.
- * **Autorise** Madame le Maire à signer un avenant n° 1 avec l'entreprise Appia Savoie Léman pour des travaux supplémentaires à la rue de Combe, pour un montant total de 3 766,84 € TTC.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 janvier 2008

Le Conseil Municipal de la Commune de THOIRY :

- * **Approuve** à l'unanimité le projet de budget primitif de la Commune de Thoiry - exercice 2008 :

➤ <i>Fonctionnement :</i>	4 034 748,00 euros
➤ <i>Investissement :</i>	1 528 162,02 euros

Les budgets sont votés chapitre par chapitre. Les opérations individualisées dans les chapitres 20, 21 et 23 du budget d'investissement figurent en annexe.

- * **Approuve** à l'unanimité le budget primitif de la forêt communale (O.N.F.) au titre de l'année 2008 :

➤ <i>Fonctionnement :</i>	30 710,00 euros
➤ <i>Investissement :</i>	13 120,00 euros

- * **Autorise** Madame le Maire à mettre en œuvre un nouveau programme de travaux inscrit dans le BP 2008, proposé par les services de l'Office National et qui concerne, en investissement :

<i>Dépressage peuplement résineux</i>	7.812,00 € HT
<i>Panneau d'entrée de forêt</i>	500,00 € HT
<i>et en fonctionnement :</i>	
<i>Entretien parcellaire et de limites</i>	1.287,00 € HT
<i>Nettoisement futaie jardinée</i>	9.240,00 € HT
<i>Entretien du mobilier touristique</i>	2.542,00 € HT

- * **Autorise** Madame le Maire à signer l'avenant n°6 à la convention passée avec la halte-garderie « Arc en Ciel » fixant le montant de la subvention versée au titre de l'année 2008 à la somme de 102 403,00 euros.

- * **Autorise** Madame le Maire à signer l'avenant n°5 à la convention passée avec ALFA3A, fixant le montant de la subvention versée au titre de l'année 2008 à la somme de 33 000,00 €.

- * **Décide** de verser une subvention d'un montant de 1215,00 euros à l'Avenir Gessien Thoiry-Gymnastique pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de Thoiry durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2007/2008.

- * **Accepte** de mettre à disposition de la Communauté de Communes la parcelle communale AY40, d'une surface de 2546 mètres carrés et située rue de la gare dans le secteur inscrit au PLU en emplacement réservé pour des équipements publics, pour la construction d'une structure multi-accueil de 48 places pour la petite enfance

- * **Instaure** une indemnité d'astreinte pour les agents titulaires ou non titulaires des cadres d'emploi de la filière technique (agents de maîtrise territoriaux et adjoints techniques territoriaux) pour intervenir le week-end du vendredi 16 heures 30 au lundi 7 heures, et **fixe** le montant de l'astreinte à 109,28 euros.

- * **Modifie** le tableau des emplois permanents de la Commune de Thoiry en :
 - **Créant** un poste de Secrétaire des services techniques au grade de Rédacteur Territorial, pour une durée hebdomadaire de 35 heures, et en supprimant le même poste au grade d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe,
 - **Créant** un poste de Secrétaire du service urbanisme au grade d'Adjoint Administratif Territorial d'une durée de 35 heures, pour une période de 1 mois,
 - **Modifiant** le temps de travail d'un agent d'entretien et de maintenance au service bâtiment au grade d'Adjoint Technique Territorial, qui passe de 29 heures à 35 heures hebdomadaires,
 - **Modifiant** le temps de travail d'un poste d'accueil du public et gestion du fonds de la Bibliothèque au grade d'Adjoint Territorial du Patrimoine, qui passe de 30 heures à une durée de 32 heures hebdomadaires,
 - **Modifiant** un poste d'agent de production florale au grade d'Adjoint Technique Territorial, qui passe en temps partiel.

DETAIL OPERATION D'EQUIPEMENTS ET TRAVAUX

BUDGET PRIMITIF 2008

OPERATIONS	DESCRIPTIF EQUIPEMENT	MONTANT
CHAPITRE 20		23.350,00 €
11 – Tvx Mairie	Annonce	1.000,00 €
16 – Tvx voirie	Annonce	2.000,00 €
44 – Tvx réseau d'eau	Annonce tvx eaux pluviales	1.000,00 €
53 – Tvx Stade	Annonce	1.000,00 €
65 – Bat. Communal de Fenières	Annonce Aménagement	1.000,00 €
79 – Tvx Place Les Orchidées	Annonce	1.000,00 €
81 – Aménag. Secteur de la Salle des Fêtes	Annonce	1.000,00 €
82 – Tvx Carrefour Gremaz/Battoirs	Annonce	1.000,00 €
83 – Cheminement Piéton Vi de Sales & Rte de Crozet	Annonce	1.000,00 €
84 – Bat. Sportif & Associatif	Annonce	1.000,00 €
TOTAL ANNONCES		11.000,00 €
102 – Matériel/bureau Administratif	Logiciel Comptabilité	8.050,00 €
	Logiciel Etat civil	2.800,00 €
	Licences	1.500,00 €
TOTAL		12.350,00 €
CHAPITRE 21		336.736,00 €
17 – Installation de voirie	Panneaux de signalisation	2.500,00 €
20 – Matériel/Mobilier Sécurité	Acquisition nouveaux extincteurs	500,00 €
21 – Matériel/Mobilier Cantine	Equipement hôtelier	1.000,00 €

	Four	4.100,00 €
TOTAL		5.100,00 €
22 – Matériel/Mobilier Relais Assistantes Maternelles	Tapis/coussins/livres/Jeux	450,00 €
23 – Matériel/Mobilier Bibliothèque	Meubles	1.000,00 €
26 – Matériel/Mobilier Bâtiment	Outillage/Echafaudage	3.800,00 €
28 – Matériel/Mobilier Environnement	Débroussailleuse/Affûteuse	1.150,00 €
30 – Matériel/Mobilier Funéraire	Box pour déchets	1.000,00 €
101 – Acquisition terrains	Achat terrains + honoraires	180.000,00 €
102 – Matériel/Mobilier Administratif	Matériel informatique	5.000,00 €
	Mobilier	1.000,00 €
Total		6.000,00 €
103 – Matériel de transport	Véhicules	100.000,00 €
104 – Matériel/Mobilier Illuminations	Motifs illuminations de Noël	2.200,00 €
105- Matériel/Mobilier scolaire	Aménagement cour de l'Ecole des Gentianes	5.600,00
	2 x sèches-dessin/bac à sable/jeux – Ecole Maternelle	1.285,00 €
	Javelots – Ecole des Gentianes	392,00 €
	Equipement sportif – Ecoles de Fenières	500,00 €
	Ordinateurs – Salle informatique	5.000,00 €
	Mobilier	8.000,00 €
	Bacs à livres/porte-manteaux– Ecole Maternelle	701,00 €
	Vitrine reverso/meuble à papier dessin- Etagère – 2 banquettes – Meuble de rangement - Bibliothèque – Ecole des Gentianes	1.308,00 €
	Tables salle informatique	2.000,00 €
Total		24.786,00 €

107 – Matériel de voirie	Outillage	1.500,00 €
108 – Matériel/Mobilier Espaces-Verts	Tondeuse/Epandeur engrais/Table à dessin	5.250,00 €
109 – Matériel/Mobilier Musique	Instruments de musique	1.500,00 €
CHAPITRE 23		800.750,00 €
11 – Tvx Mairie	Fourn/pose de fenêtres	5.300,00 €
	Fourn/pose de stores – Aménagement Accueil	10.000,00 €
	Solde Tvx aménagement accès et toilettes personnes à mobilité réduite	10.000,00 €
	Aménagement de l'étage de la mairie	39.000,00 €
Total		64.300,00 €
16 – Tvx de voirie	Goudronnage	119.000,00 €
	Parking - Fenières	44.000,00 €
Total		163.000,00 €
37 – Bat. Polyvalent	Tvx aménagement du sol	6.400,00 €
44 – Tvx réseau d'eau	Tvx eaux pluviales	122.400,00 €
53 – Tvx stade	Rehausse Clôture Stade	17.000,00 €
	Fourn/pose clôture	1.900,00 €
Total		18.900,00 €
63 – Ecole Les Tourterelles	Liaison bâtiments	10.023,13 €
	Fourn/pose placards 8 ^{ème} classe	3.385,00 €
	Tvx de plomberie lavabos	2.071,87 €
	Tvx Passage caméra	500,00 €
	Fourn/pose portail accès chaufferie	1.020,00 €
Total		17.000,00 €
65 – Bat. Communal de Fenières	Tvx d'aménagement	59.000,00 €
68 – Maison des sociétés	Aménagement WC handicapés	7.250,00 €
69 – Local Technique Municipal	Aménagement intérieur d'hygiène et de sécurité	12.000,00 €
79 – Tvx Place des Orchidées	Fourn/pose de jeux & mobilier urbain	39.000,00 €

80 – Centre de Loisirs	Fourn/pose de cloisons extensibles	2.400,00 €
81 – Aménag. Secteur de la Salle des fêtes	Aménagement de la place – Fourn/pose Jeux et mobilier	39.000,00 €
82 – Tvx Carrefour Gremaz/Battoirs	Tvx d'aménagement : fourn./pose de jeux & mobilier urbain	24.000,00 €
83 – Cheminement piéton Vi de Sales & Rte de Crozet	Cheminement piéton	66.500,00 €
84 – Bat. Sportif & Associatif	Mission de programmation	9.000,00 €
94 – Equipement Halte-garderie	Fourn/pose ventilation – fourn/pose interphonie	600,00 €
96 – Liaison piétonne Val Thoiry	Liaison piétonne et cyclable Thoiry/Val Thoiry	50.000,00 €
97 – Tvx voie accès à la Gendarmerie	Tvx accès	100.000,00 €

INFORMATIONS

DENEIGEMENT

En cas de neige, les recommandations demeurent pour que l'entreprise en charge d'une partie du déneigement et les services techniques de la Commune en charge de l'autre puissent faire leur travail dans les meilleures conditions possibles et dans l'intérêt de tous :

- Le stationnement des véhicules est donc interdit sur les voies communales entre le 1^{er} décembre et le 15 mars. Les dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules en infraction par des engins de déneigement seront à la charge totale des propriétaires concernés.
- Les habitants feront leur affaire de la neige qui aura été déplacée mécaniquement en bordure ou sur leur propriété ; en aucun cas, ils ne devront la remettre sur la voie publique.
- Les arbres à proximité de la voie publique devront être taillés afin de faciliter le passage du chasse-neige.
- Les voies non goudronnées ne seront pas déneigées par les services.

Par ailleurs, nous vous remercions de penser à équiper vos véhicules avec du matériel adéquat, et d'adapter votre conduite aux conditions de circulation.

Le respect de ces quelques consignes de base sera une réponse appréciée à notre appel au civisme de chacun. Merci pour tous.